

Une collégienne de Fécamp victime d'une sextape

Par VA avec Paul Thiry

2 minutes

3 lycéens, un garçon et deux filles, ont été placés en garde à vue jeudi 2 mai 2019 à Fécamp suite à la plainte d'une collégienne de 14 ans. Celle-ci aurait été filmée à son insu lors d'un rapport sexuel avec le lycéen interpellé, c'est lui qui l'aurait filmée. Les deux lycéennes, elles, auraient récupéré cette vidéo pour la transmettre à la jeune victime via un réseau social.

Cette collégienne, victime de cyberharcèlement, a fini par en parler avec ses parents, ils sont allés ensemble porter plainte au commissariat de Fécamp. Une enquête a été ouverte par le parquet du tribunal du Havre et les interpellations des 3 lycéens ont eu lieu au sein de leur établissement. Les faits, eux, se sont déroulés en dehors du lycée.

Les trois jeunes ont été placés en garde à vue jusqu'à vendredi soir pour avoir participé à la captation, l'enregistrement et la diffusion d'une vidéo à caractère sexuel.

Tout l'enjeu est de savoir si cette sextape a été diffusée plus largement sur les réseaux. La police expertise les portables des lycéens pour éclaircir l'affaire.

VIDEO / LE REPORTAGE DE FRANCE 3 BAIE DE SEINE (Paul Thiry et Didier Bert)

